

# Bulletin d'adhésion 2019

NOM .....

PRÉNOM .....

ENTREPRISE .....

ADRESSE .....

CODE POSTAL .....

COMMUNE .....

TÉLÉPHONE .....

MOBILE .....

E-MAIL .....

SITE INTERNET ET PAGE FACEBOOK .....

DATE DE NAISSANCE .....

## VOUS ÊTES AGRICULTEUR

- Certifié en bio     En conversion C1     En conversion C2  
 En conventionnel

Type de production : .....

.....

- AGRICULTEUR : 140 €  
 COTISANT SOLIDAIRE / PRIMO-ADHÉRENT / RETRAITÉ : 90 €  
 PORTEUR DE PROJET (pendant les 2 premières années) : 40 €

Cette adhésion vous donne accès à tous les services du réseau FRAB.

## OFFERT POUR CHAQUE ADHÉSION

- Je souhaite paraître dans le Guide bio de la Charente-Maritime.  
 Commercialisation en vente directe ? Si oui, veuillez préciser :  
.....

- DON LIBRE : en plus de mon adhésion,  
je souhaite donner ..... €

## OPTION DE RÈGLEMENT

- Je règle en une seule fois  
 Je souhaite régler pour paiement trimestriel en joignant 4 chèques  
(ceux-ci seront encaissés à chaque début de trimestre sauf indications particulières).

Chèque à libeller à l'ordre du GAB 17 et à retourner à :  
GAB 17, 9 avenue Gustave Eiffel, 17400 Saint Jean d'Angely

## Qui sommes-nous ?

- **Un syndicat agricole**, composé de producteurs en bio ou en conversion.

Le GAB 17 représente les producteurs de la Charente-Maritime au sein de la FRAB (Fédération Régionale d'Agriculture Biologique) et de la FNAB (Fédération Nationale d'Agriculture Biologique).

- **Un Conseil d'Administration** se réunit régulièrement pour débattre des projets en cours, échanger sur les orientations de l'association et proposer des idées innovantes.

- **Une équipe de 5 salariés** pour mener à bien ces actions.



## GAB 17

9 avenue Gustave Eiffel  
17400 Saint Jean d'Angely  
T • 05 46 32 09 68  
M • gab-17@wanadoo.fr  
W • [www.bio-nouvelle-aquitaine.com](http://www.bio-nouvelle-aquitaine.com)

Les informations recueillies dans le bulletin ci-joint sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, l'adhérent bénéficie d'un droit d'accès et de rectification des informations qui le concerne.

Le GAB 17 est soutenu financièrement par :



# Les missions de la Fnab

FNAB = Fédération Nationale d'Agriculture Biologique

- Mobilisation auprès des politiques (France, Europe) pour le développement de l'agriculture biologique.
- Défense des producteurs bio et des filières bio.
- Participation très active dans les discussions au niveau européen pour la réglementation bio, pour une PAC plus juste et pour des aides bio (Crédit d'Impôt, réforme de la PAC).

# Les missions de la Frab

FRAB = Fédération Régionale d'Agriculture Biologique

- Support : une équipe de 40 salariés est mise à disposition pour les groupements départementaux.
- Coordination des actions de développement de l'Agriculture Biologique sur le territoire. Ces actions sont organisées autour de 4 pôles : vie associative locale, économie et territoire, futur bio et production.
- Définition des priorités sur son territoire par chaque groupement départemental.

# Gab 17

échelon départemental des Fédérations Nationale et Régionale pour l'Agriculture Biologique

Département



• GAB 17 •

Région



• FRAB NOUVELLE-AQUITAINE •

National



• FNAB •

# Pourquoi adhérer au Gab 17 ?



Visite technique gratuite sur la thématique de votre choix sur demande

## ÊTRE INFORMÉ

de l'actualité des filières bio, des évolutions réglementaires, des aides à la bio... Ces informations vous sont données au moyen :

- des bulletins et guides techniques
- des lettres d'infos plus locales.

## ÊTRE ACCOMPAGNÉ

dans vos démarches d'installation, de conversion, de développement de projets ou de transmission.

## ÊTRE RÉFÉRENCE

dans le guide des producteurs bio du GAB 17.

## BÉNÉFICIER DE TARIFS PRÉFÉRENTIELS

- Pour toutes les formations organisées par le réseau FRAB Nouvelle-Aquitaine (plus de 150 dates par an)
- Pour toutes nos prestations techniques (PAC, PCAE, suivi...)
- Pour des outils de communication et pour les évènements organisés par le GAB 17

## ÊTRE CONSEILLÉ TECHNIQUEMENT

pour optimiser votre production biologique

## ÉCHANGER ENTRE AGRICULTEURS

lors des rencontres techniques organisées (maraîchage, arboriculture, élevage, grandes cultures, agroforesterie...)

## DÉVELOPPER VOS CIRCUITS DE VENTE

Le GAB 17 peut vous mettre en relation avec les opérateurs économiques en recherche de produits bio locaux (restauration collective, AMAP, marchés bio, magasins spécialisés,...).

**ADHÉRER AU GAB 17, C'EST FAIRE PARTIE D'UNE STRUCTURE QUI REPRÉSENTE ET DÉFEND LES INTÉRÊTS DES PRODUCTEURS BIO ET D'UN RÉSEAU LOCAL, DYNAMIQUE ET CONVIVIAL !**

## Les missions du Gab 17

- Représenter et défendre les intérêts des producteurs bio.
- Accompagner les producteurs dans leur système vers une plus grande durabilité sociale, environnementale et économique.
- Faciliter l'installation des porteurs de projet et la transmission des fermes en bio.
- Développer des filières bio, locales et solidaires.
- Promouvoir l'agriculture biologique auprès des agriculteurs, des élus et du grand public.

## COMMENT EST UTILISÉE MA COTISATION ?

Sur chaque cotisation perçue, le GAB 17 reverse une partie :  
> à la FNAB, fédération nationale  
> à la FRAB, fédération régionale  
> à INTERBIO Nouvelle-Aquitaine  
Le reste de la cotisation permet à la structure départementale de mener ses actions d'accompagnement et de défense de l'agriculture biologique.